



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND -
M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY -
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -
Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET -
M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN -
Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD -
M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER -
Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU -
M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN -
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -
M. BRIOT - M. ETIEVANT (pouvoir à Mme DARCIAUX) - M. MILLOT (pouvoir à
M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à
M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) -
Mme TENENBAUM

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - ZAC " Extension Capnord " à Saint-
Apollinaire - Cessions de terrain - Lot n°2.**

Par convention publique d'aménagement signée le 9 décembre 2002, la Communauté d'agglomération dijonnaise a confié à la Semaad l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activité économique « Extension Capnord » à St Apollinaire.

Conformément à l'article 16-3 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre à la Société S.T.C.E., le lot n° 2 situé sur la zone d'activité « Extension Capnord ».

Ce lot d'une superficie de 12 500 m², sera vendu au prix de 23 euros HT le m², soit un prix de cession de :

Hors taxes	287 500,00 €
TVA au taux de 19,6 %	56 350,00 €
Toutes taxes comprises	343 850,00 €

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'autoriser** la Semaad à procéder à la vente du lot n° 2 sur la zone d'activité « Extension Capnord » dans les conditions définies ci-dessus.



Publié le **17 MAI 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 MAI 2005

